SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°362 du 23 juillet 2026

SOMMAIRE

Spécial Commission Exécutive

- Relevé de décision de la CE du 7 juillet 2026

Relevé de décision de la CE du 7 juillet 2026

Ordre du jour :

- **Introduction**
- **Élections professionnelles : validation des listes**
- **Mobilisation budget : informations et perspectives**
- **Informations sur les projets du nouveau PDG du CNRS.**

Participation à la réunion : 28

1. **Élections professionnelles : validation des listes**

Lorena peut ajouter des personnes dans CANDELEC pour gérer les listes des élections pro.
Date limite de dépôt des listes : **23/10/26**

Inria :

- Liste de 20 noms pour le CSA : 18 noms présentés
- Listes mixtes avec le SNCS pour les CAP
- Mandat aux responsables de sections pour compléter
- Vote CE unanimité pour

Ined :

- Les listes seront présentées à la CE de septembre

Inserm :

- Les listes sont quasi faites à un ou 2 près. l'Inserm présentera les listes complètes en septembre

IRD :

- Listes en septembre

CNRS :

- Liste CSA quasi complète, un homme pour compléter (11 H / 9 F)
- CAP 1 : difficile de trouver des chercheurs / chercheuses prêt·es à être élus
  - Propositions au secteur chercheureuses de monter un GT pour préparer les CAP de manière collégiale
- CAP3 : recherche de Tech
- CAP4 : AJT seulement 40 agents mais impossible de fusionner CAP 4 et 3 comme cela a été fait à l'Inserm.
  - Etude de la possibilité de faire une liste intersyndicale

2. **Mobilisation Budget**

Date prévue pour ESR le 15 septembre
À l'Ined, une augmentation du budget 1,5% donc ce sera sans doute difficile de mobiliser sur ce sujet à l'Ined
Différents appels circulent pour défendre la recherche :
Les assises de la recherche (un collectif asyndical) : nous ne nous associerons pas à ces assises en tant que SNTRS-CGT mais cela ne nous empêche pas d'y participer pour défendre notre point de vue.

En parallèle, il y a un « appel des scientifiques » : nous ne partageons pas certaines choses dans cet appel, en particulier la non mise en concurrence des tous les ministères y compris celui de l'armée, et la défense de la LPR alors que nous avons toujours été contre (CPJ, Primes RIFSEEP/RIPEC ...)
La pétition et l'appel des chercheurs (issus notamment du CoNRS du CNRS) : on soutient.
Pour préciser, Il y a les assises organisées par les sociétés savantes avec Patrick Lemaire (sciences en marche) derrière en tant que président du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France, il y a 2 pétitions : celle de la C3N puis celle élargie de la C3N et qui circule beaucoup plus aussi relancée par les sociétés savantes : https://recherche-publique-2027.fr/

Au CA du CNRS, plusieurs interventions du représentant de Bercy pour demander toujours plus d'économies en justifiant ça par : « le CNRS doit prendre sa part au redressement des finances de la France »
Le SNTRS-CGT doit plaider pour une plénière du comité national (CoNRS) qui a plus de poids face au gouvernement.
Le SNTRS-CGT doit faire monter la pression en septembre ; dès fin août il faudra remettre la machine des mobilisations en route.
Contacter la FERC-Sup pour septembre.

Ined : On a aussi gel de recrutements, et surtout on va perdre des titulaires car, comme ils n'arrivent pas à recruter sur les petites catégories, ils vont profiter pour faire disparaître les concours
Demande combien de postes sont concernés par le fait qu'ils n'arrivent pas à recruter, on espère qu'on aura la réponse en CSAE aujourd'hui

Le mouvement est très attendu dans les laboratoires. Il faut expliquer que l'argent est fléché vers le militaire au détriment de toute la fonction publique.
Une période déjà vue dans l'histoire, avec par exemple, sauvons la recherche en 2004, science en marche 2008-2009 ; ce n'est pas syndical, mais ces mobilisations montrent l'importance de la situation et ça a le mérite de le montrer.

Attention, le budget est également phagocyté par les 211 milliards d'aides aux entreprises plus le CIR de 8 milliards qui ne sont pas contrôlés et dont l'évolution n'est pas bornée. (Voir rapport de la cour des comptes). Il n'y a pas que le budget de la loi de programmation militaire (LPM).

La demande de la plénière a été officiellement portée au PDG par le CoNRS et est en attente de réponse.

La CE décide :
- Le soutien du SNTRS aux actions du CoNRS (pétition...) avec un tract pour préciser nos revendications et annoncer des actions à partir de septembre.
- Un tract de l'intersyndicale suivra pour annoncer officiellement la date du 15 septembre et le SNTRS-CGT recommuniquera par la diffusion de ce tract.
- Une simple participation mais sans soutien officiel aux autres mouvements de soutien à la recherche (Assises ...)

3. Les annonces du nouveau PDG du CNRS

- Fusion des instituts + Instituts nationaux :
-> COS et CSI élus oui/non ? -> pas de réelles réponses mais plutôt non
-> COS et CSI devraient travailler ensemble
-> pilotage de l'interdisciplinarité
-> si pas d'élus dans les comités, plus d'infos sur ce qui se passe
-> créer « France ONR » comme il existe France Universités pour être plus fort dans les négociations avec le gouvernement et ne pas négocier chacun dans son coin.

Message précision de Sandra :

- François Bonnarel écrivait : INSU et IN2P3 sont déjà bifaces : d'un côté se sont des instituts internes au CNRS comme les huit autres, de l'autre leurs missions relèvent d'un décret ou d'un arrêté ministériel et pas d'une simple décision de la direction du CNRS. Donc pas sûr que ce soit faisable sans .... Remonter au niveau

ministre. L'INSU finance bien au-delà du CNRS, il gère ces structures que sont les observatoires des sciences de l'univers (OSU) avec la notion de service d'observation et ces personnels particuliers que sont les personnels CNAP employés par les universités hébergeant les OSU.

- C'est un changement majeur qui a d'ailleurs des conséquences en dehors du CNRS. En effet le point commun entre tous les domaines INSU (astro, océan-atmosphère, terre interne et surface et interfaces continentales) c'est que ce sont des sciences d'observation avant d'être des sciences d'expérimentation. Au départ à la fin des années 60 avait été créé l'INAG qui regroupait Astro et Géophysique seulement. Les autres domaines ont été ajoutés en 1985 pour créer l'INSU. L'environnement avait même été ajouté aux autres pour faire l'INSUE mais ils sont vite revenus en arrière. Personnels à trois missions : recherche, enseignement et services d'observation. Le point commun entre l'astro et l'in2P3 c'est seulement l'objet d'étude que sont les particules élémentaires en lien avec la cosmologie. Mais à l'IN2P3 ce sont des expérimentateurs. La notion de service d'observation leur est étrangère.
- Patrick : Je confirme ce que vient de transmettre Sandra. Si l'astro est englobée par l'In2p3, ça peut remettre en cause les services d'observation et donc le corps des Astronomes. Les Observatoires auront-ils encore un sens ? Les transformer en UAR sera très tentant par la suite. Donc, être vigilant sur toutes les conséquences éventuelles, sans tomber pour autant dans le complotisme.

Sandra : Perso je n'ai pas confiance dans les directions d'institut, je trouve que c'est très opaque : leur donner plus de pouvoir pour le personnel cela ne me semble pas bon sauf à avoir plus de représentants du personnel dans les directions d'institut.

Directrice générale déléguée à la science du CNRS
Sandrine Sagan est nommée directrice générale déléguée à la science à compter du 1er août 2026. L'actuelle directrice de CNRS Chimie succède à Alain Schuhl, dont le mandat s'achève fin juillet.
Le CNRS indique que Sandrine Sagan aura pour principales missions de :

- Renforcer l'animation scientifique entre les instituts, avec un rôle clé sur l'interdisciplinarité ;
- Engager un travail de fond sur l'évolution et l'harmonisation des cultures des instituts ;
- Coordonner l'action des instituts et organiser les partenariats avec les acteurs de la recherche, en France comme à l'international ;
- Piloter les actions du CNRS sur des enjeux stratégiques tels que la science ouverte, les infrastructures de recherche, la transition environnementale ou la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ;
- Favoriser le dialogue entre l'ensemble des disciplines et encourager le CNRS à relever, par la recherche, les grands défis sociétaux.

4. Absorption de l'IRD par le CNRS ?

Il faut peser le pour et le contre. Bien entendu, il faut s'assurer que l'IRD ne perde pas ses moyens de travailler.
Un communiqué du STREM lettre ouverte à la PDG : -> Absorption de l'IRD par le CNRS ?
La PDG a eu un entretien informel au ministère de la recherche qui confirme cette absorption.
La Déléguée régionale dit que c'est des bruits mais les choses semblent actées.
Une communication de la PDG est attendue.
Mais dans ce cas, comment se fera la transition au niveau des personnels et des conditions de travail ?

IRD a bcp de monde employé sous "statut local" : leur avenir ? Le CNRS en a très peu et c'est déjà un problème. Des CDI ?
L'Inserm et le CNRS ont bien été capable d'absorber les CDD/CDI de droit privé du GIP IGBMC de Strasbourg.

5. Ifremer

L'IPEV, Institut polaire français, rejoint l'Ifremer. Le CNRS animera la communauté scientifique.
L'IPEV n'existera plus au 1er Janvier 2027